

Voter la fragilisation d'EDF c'est sceller la précarisation énergétique du pays

Article rédigé par *Contrepoints*, le 24 octobre 2024

Source [Contrepoints] : Fût-elle de salut public, plus aucune mutation gouvernementale ne semble en mesure d'affranchir Élysée-Matignon du surmoi partisan et idéologique désagréant la politique électro-énergétique française depuis plus de 20 ans. Pire, l'administration et l'empoisonnement déjà ancien du système de production national par l'*energiewende* (la transition énergétique allemande) n'ont jamais autant sévi de concert, manœuvrés de main de maître par l'UE, au nom d'une doctrine d'inspiration germanique.

Davantage ministres de ce dernier culte que ministres d'État, Michel Barnier et ses collaborateurs viennent de soumettre au Parlement l'avant-projet du régime post-Arenh que nous redoutions début septembre 2024 (1), auquel une EDF désormais organe d'État ne peut faire allégeance qu'au détriment de ses ambitions industrielles : vendre sa production électronucléaire à 70 euros le MWh, accepter une ponction fiscale de 50 % du surprofit découlant de tout dépassement de ce prix jusqu'à 78-80 euros le MWh et accepter une ponction fiscale de 90 % au-delà de 110 euros le MWh ; magnanime, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) prévoit de reconsidérer ces seuils tous les trois ans, afin de *coller à la réalité des coûts*.

[Lire la suite](#)